

*COMMUNE NOUVELLE PORTE DU RIED  
REGROUPANT HOLTZWIHR ET RIEDWIHR*

<p>PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE PORTE DU RIED DE LA SEANCE DU 9 SEPTEMBRE 2021</p>
--

*Sous la présidence de M. DURR Christian, Maire de la Commune Nouvelle  
Porte du Ried*

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 19h30.

Membres présents : Mmes et MM. BAUMANN Carine, BILLE Christian, BURDLOFF Thania, DEMANINS Patrick, GOULOUZELLE Edith, HAUMESSER Claire, HAUMESSER Marie, HAZOUME Jean-François, JAEGLI Jean-Claude, JAEGLI Quentin, MARTINEZ Sylvia, MEYER Laurence, OHLMANN Grégory, SCHILLINGER Michèle, SPEICHER Robert, TOILLIEZ Pierre, VOGEL Maïté.

Membres absents excusés et ayant donné procuration :  
DUCHENE Alexandre donne procuration à DURR Christian  
FLEITH Jean-Louis donne procuration à HAZOUME Jean-François  
GEISS Stéphan donne procuration à OHLMANN Grégory  
SCHOTT Isabelle donne procuration à JAEGLI Quentin  
SCHWARTZ Karine donne procuration à BURDLOFF Thania

Membre absent excusé :

Secrétaire de séance : Mme PARMENTIER Christelle

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> juillet 2021 ;
2. Urbanisme ;
3. Acquisition d'une balayeuse ;
4. Dénomination des rues en double ;
5. Protection contre la crue centennale : projet de digue aval ;
6. Etude de sécurité pour l'aménagement de l'entrée sud de Riedwihr ;
7. Rapports des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux ;
8. Divers.

## 1. Approbation et signature du procès-verbal du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2021

Le procès-verbal, transmis par courriel à tous les membres, est commenté par M. le Maire. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

## 2. Urbanisme

### ANCIENS DOSSIERS DE PERMIS DE CONSTRUIRE

#### Arrêté accordant permis de construire

- Arrêté N°0021/2021 accordant un permis de construire à M. Sébastien BINTZ pour la construction d'un garage au 7 rue de Houssen HOLTZWIHR (Section 33 Parcelle 171 PC 068 143 21 B 0009)
- Arrêté N°0023/2021 accordant un permis de construire à « Les Jardins de Michelet » représenté par M. Gérard FAHRNER pour la construction d'une maison d'habitation rue de la Choucrouterie HOLTZWIHR (Section 28 Parcelle 125 PC 068 143 21 A 0011)
- Arrêté N°0028/2021 accordant permis de construire à SCCV La Laiterie représentée par M. Christophe PIERRE pour la démolition partielle d'une grange, démolition d'un appenti, réhabilitation d'une grange en 4 logements, construction d'une résidence collective de 10 logements, ravalement des façades de la maison existante, rénovation de la toiture et ravalement des façades de l'ancien « dépôt à lait » et modification de la clôture sur rue au 15 rue Principale HOLTZWIHR (Section 32 Parcelle 29 - PC 068 143 21 A 0006)
- Arrêté N°0026/2021 accordant permis de construire à M. Fabien VOGEL et Mme Francine VOGEL pour la démolition partielle d'une grange et la construction d'un garage au 18 rue Principale HOLTZWIHR (Section 30 Parcelles 125 et 127 - PC 068 143 21 A 0008)
- Arrêté N°0027/2021 accordant permis de construire à M. Jean-Michel GARCIA pour la construction d'une maison d'habitation jumelée avec garage rue de la Choucrouterie HOLTZWIHR (Section 28 Parcelle 124 – PC 068 143 21 A 0010)

#### Arrêté de non-opposition à Déclaration Préalable

- Arrêté N°0022/2021 de non opposition à Déclaration Préalable à M. Vincent MURSCHEL (9 rue du Verger HOLTZWIHR – Section 27 Parcelle 40 - PC 068 143 21 A 0038)

- Certificat de non-opposition à Déclaration Préalable à M. Murat KOKMEN (54, rue de la Haute-Marne HOLTZWHR – Section 40 Parcelle 356 – DP 068 143 21 A 0022)
- Arrêté N°0024/2021 de non opposition à Déclaration Préalable à ADOR Géomètres-Experts (rue du Centre HOLTZWHR – Section 30 Parcelle 80 – DP 068 143 21 A 0049)
- Certificat de non opposition à Déclaration Préalable à ADOR Géomètres-Experts (rue du Centre HOLTZWHR – Section 30 Parcelle 82 – DP 068 143 21 A 0050)

#### Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux

- Home 68 au 1a b c et d rue de la 5<sup>ème</sup> DB HOLTZWHR (PC 068 143 18 A 0027)
- M. Alexandre DUCHENE au 2 rue de la Haute-Marne HOLTZWHR (PC 068 143 17 A 00019)
- M. Gilles WILDEMANN au 21 rue du Parc HOLTZWHR (PC 068 143 21 A 0010)

#### **NOUVEAUX DOSSIERS DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

- M. Siman TURAN (PC 068 143 21 B 0006) – 22 rue de l'Oberfeld RIEDWIHR  
Motif : Construction d'une maison individuelle  
Zone urbanisée du RNU  
En cours d'étude par le Service Instructeur
- Mme Marie-Laure BOESCH (PC 068 143 21 A 0013) – 19 rue du Logelbach HOLTZWHR  
Motif : Construction d'un garage de 36 m<sup>2</sup>  
Zone UB  
En cours d'étude par le Service Instructeur
- M. Serge UTARD (PC 068 143 21 B 0007) – 7b rue de Jepsheim RIEDWIHR  
Motif : Construction d'une maison individuelle et garage  
Zone urbanisée du RNU  
En cours d'étude par le Service Instructeur
- M. Damien TOLDO (PC 068 143 19 A 0004 M01) – 16b rue du Général de Gaulle HOLTZWHR  
Motif : Création d'un module d'entrée au niveau de la façade Nord avec changement de position de la porte d'entrée et modification volumétrique du garage.  
Zone UB  
En cours d'étude par le Service Instructeur

- M. Ayhan DEMIRTAS (PC 068 143 21 B 0004 M01) - 36 rue Oberfeld RIEDWIHR  
Motif : Création d'une piscine  
Zone urbanisée du RNU  
En cours d'étude par le Service Instructeur

#### NOUVELLES AUTORISATIONS PREALABLES

- Welding Alloys France - M. Pierre BLANCHARD (AP 068 143 21 A 0001) 22 rue des Américains HOLTZWHR  
Motif : Installation d'un totem de 0,70 m x 2,40 m  
Zone UEa  
En cours d'étude par le Service Instructeur

#### NOUVELLES DECLARATIONS PREALABLES

- Mme Aurore HAUTCOEUR (DP 068 143 21 A 0046) 1 rue du Lancaster HOLTZWHR  
Motif : Installation d'un climatiseur réversible  
Zone UB  
Avis favorable
- M. Alexandre DUCHENE (DP 068 143 21 A 0047) 2 rue de la Haute-Marne HOLTZWHR  
Motif : Création d'un portail secondaire pour accès  
Zone Aua  
Avis favorable
- Mme Richarde HEYMANN (DP 068 143 21 A 0048) 45 rue Principale HOLTZWHR  
Motif : Pose d'une clôture à l'identique  
Zone UA  
Avis favorable
- M. Hubert FLEITH (DP 068 143 21 B 0007) rue de l'Oberfeld RIEDWIHR (Section 272/13 Parcelle 54)  
Motif : Pose d'un grillage rigide d'une hauteur de 1,50 m avec ouverture pour portail  
Zone urbanisée du RNU  
Avis favorable
- M. Raphaël HAUMESSER (DP 068 143 21 B 0008) 3 place de l'Eglise RIEDWIHR  
Motif : Installation d'une climatisation et aménagement de l'escalier extérieur  
Zone urbanisée du RNU  
Avis favorable

- Home 68 – M. Franck BURTSHELL (DP 068 143 21 A 0051) 1 a/b/c/d rue de la 5<sup>ème</sup> DB HOLTZWIHR  
Motif : Installation de climatiseurs et d'une clôture  
Zone UB  
Avis favorable avec rappel de l'installation des climatiseurs sur façade et principe des clôtures en claire voie
- Cabinet ADOR Géomètre (DP 068 143 21 A 0049) Section 30 Parcelle 80 (rue du Centre HOLTZWIHR)  
Motif : Division foncière  
Zone UB  
Avis favorable
- Cabinet ADOR Géomètre (DP 068 143 21 A 0050) Section 30 Parcelle 82 (rue du Centre HOLTZWIHR)  
Motif : Division foncière  
Zone UB  
Avis favorable
- Mme Mathilde TURSIN (DP 068 143 21 A 0053) 2 rue de la Maison Rouge HOLTZWIHR  
Motif : remplacement de 17 fenêtres et de la porte d'entrée  
Zone UB  
Avis favorable
- M. Jean-Paul BADER (DP 068 143 21 A 0054) 67 rue Principale HOLTZWIHR  
Motif : Installation d'une pergola  
Zone UA  
Avis favorable
- Mme Gabrielle BELLON SERRE (DP 068 143 21 0054) 10b rue de Houssen HOLTZWIHR  
Motif : Mise en place de deux velux pour aménagement de combles  
Zone UB  
Avis favorable
- Mme Carmen CORDIER (DP 068 143 21 A 0055) 19 rue de l'Église HOLTZWIHR  
Motif : Modification de la clôture, remplacement du portillon et portail par un mur de 50 cm et clôture de 30cm, création d'un muret et clôture.  
Zone UA  
Avis favorable

## CERTIFICATS D'URBANISME

- Cua 068 143 21 A 1016 de Mtre Guillaume HAUPTMANN pour la section 32 parcelle 58/1 à HOLTZWIHR
- Cua 068 143 21 A 1018 de Mtre Sophie WINTZENRIETH pour la section 41 parcelle 118/1 à HOLTZWIHR
- Cua 068 143 21 A 1019 de Mtre Cédric HEINIMANN pour la section 32 parcelle 105/31 à HOLTZWIHR
- Cua 068 143 21 A 1020 de Mtre Nathalie GEISMAR WISS pour la section 30 parcelle 159/11 à HOLTZWIHR
- Cua 068143 21 B 0005 de Mtre de Mtre Nathanael SCHWARTZ pour la section 13 parcelle 28 à RIEDWIHR
- Cua 068 143 21 B 0006 de Mtre Aurélia DAY pour la section 272/1 parcelle 247/17 à RIEDWIHR

## DROIT DE PREEMPTION URBAIN

M. le Maire ne donne pas suite aux droits de préemption suivants :

- Me Guillaume HAUPTMANN pour la Section 32 Parcelles 58/1 à HOLTZWIHR
- Me Sophie WINTZENRIETH pour la section 41 parcelle 118/1 à HOLTZWIHR
- Me Cédric HEINIMANN pour la section 32 parcelle 105/31 à HOLTZWIHR
- Me Nathalie GESIMAR WISS pour la section 30 parcelle 159/11 à HOLTZWIHR

## DIVERS

- Notification de la Commune d'Horbourg-Wihr de la délibération de leur Conseil Municipal prescrivant la révision du PLU.

### - Logements sociaux à Riedwihr

En avril 1994, le Conseil Municipal de Riedwihr avait signé une convention de co-construction avec l'Office public d'Habitation à loyer modéré du Haut-Rhin de Colmar (actuellement HABITAT DE HAUTE ALSACE) avec siège au 73 rue Morat à COLMAR.

Cet acte confirmait la mise à disposition au franc symbolique d'un terrain de 4,22 ares section 1 - N67 - Village RIEDWIHR (44 Grand'Rue) à la Ste HLM dans les conditions suivantes :

- Construction par l'office HLM d'un immeuble collectif avec :
  - au rez-de-chaussée, une salle, une bibliothèque, des sanitaires et dégagements destinés à la Commune de Riedwihr ;
  - au 1<sup>er</sup> étage et les combles, 6 logements à usage d'habitation gérés par l'office HLM ;
- De placer cet immeuble sous le régime d'une copropriété avec :
  - 365/1000e pour la commune de Riedwihr ;
  - 635/1000e pour l'office public.

Afin d'encourager l'accèsion à la propriété des locataires et des ménages aux revenus modestes, l'Etat autorise les organismes HLM à vendre, sous certaines conditions, des logements de leur parc.

A l'occasion de l'élaboration de la convention d'utilité sociale 2021/2026 et conformément aux dispositions de l'article L445-1 du Code de la Construction et de l'Habitat, la Ste H.H.A souhaite mettre en vente les 6 logements de l'immeuble 44 Grand'Rue et sollicite de ce fait l'avis de la Commune pour cette vente.

Après avoir recueilli les avis, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, souhaite ne pas donner suite à la sollicitation de la Ste HABITAT DE HAUTE ALSACE et demande à rester copropriétaire des 6 logements situés 44 Grand'Rue à Riedwihr.

### 3. Acquisition d'une balayeuse

Vu la délibération du Conseil Municipal du 11 mars 2021,

Vu la signature de la convention de mise à disposition de la balayeuse le 07/08/2021,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

S'engage à rembourser la somme de 3 951,20€ à la commune de Muntzenheim pour l'acquisition de la balayeuse.

#### 4. Dénomination des rues en double

Pour mémoire, les communes historiques de Holtzwihr et de Riedwihr se sont unies, depuis 2016, au sein de la Commune nouvelle de Porte du Ried. Malgré cette nouvelle organisation territoriale, les rues desdits villages dont les dénominations sont homonymes ont été jusque-là conservées. Trois doublons sont concernés dans notre Commune : les Rues du Nord, de l'Eglise et des Vosges.

Un incident majeur récemment survenu a cependant amené la Municipalité à réinterroger ce sujet. En effet au cours du mois de juin 2021, alors qu'ils étaient appelés pour intervenir sur une urgence vitale absolue d'un concitoyen habitant Rue du Nord à Riedwihr, les Services d'Incendie et de Secours (SIS) ont mal aiguillé géographiquement l'équipe d'intervention qui s'est rendue, dans un premier temps, Rue du Nord à Holtzwihr. Ces précieuses minutes de perdues auraient pu avoir des conséquences particulièrement dramatiques.

Aussi, afin d'éviter tout nouvel incident de ce type à l'avenir, la Municipalité s'est interrogée sur l'attribution de nouvelles dénominations aux rues des villages historiques concernées par des doublons. Entre chaque rue homonyme, les rues recensant le moins d'habitants seraient rebaptisées, tandis que les autres pourraient conserver leurs dénominations actuelles. Ainsi, seraient concernées par le changement effectif de noms :

- A Riedwihr : les Rues du Nord (3 foyers) et de l'Eglise (2 foyers)
- A Holtzwihr : la Rue des Vosges (11 foyers)

Cette évolution permettrait également de répondre une bonne fois pour toute aux requêtes émises par de nombreux habitants qui se voyaient régulièrement attribuer le courrier de concitoyens habitant la même rue dans l'autre commune historique.

En juillet 2021, un courrier en ce sens a été adressé par la Municipalité aux habitants des rues concernées pour exposer la situation et solliciter leur participation pour trouver de nouveaux noms de rues. Si de nombreuses propositions de nouveaux noms ont été réceptionnées, une pétition de plusieurs habitants de la Rue des Vosges de Holtzwihr demande également que leur rue ne soit pas rebaptisée. Le Conseil Municipal en a pris acte.

Monsieur le Maire informe les Conseillers qu'il est actuellement en contact avec le responsable du service d'appel d'urgence "18" pour le Département, M. Dominique PELUZZI. Celui-ci va mettre à l'étude une solution technique destinée à éviter tout nouvel

incident en cas d'urgence dans nos deux villages. La vie des concitoyens étant en jeu, cette solution informatique doit être indiscutable et concernerait d'autres communes nouvelles du secteur (Kaysersberg-Kientzheim-Sigolsheim par exemple).

Aussi, le Conseil Municipal attendra les conclusions de l'étude du SIS 68 pour se positionner définitivement sur le sujet.

#### 5. Protection contre la crue centennale : projet de digue aval

Suite à la modélisation d'une crue centennale qui montre que le village de Holtzwihr serait quasi totalement sous eau, le rehaussement de la digue-merlon le long du *Kurzgraben* est envisagé par le Syndicat Mixte de l'Ill dans le cadre de leur projet de protection des maisons du village de Holtzwihr en cas de crue centennale.

M. le Maire informe les Conseillers Municipaux que suite à la réunion du 11 mars pour la partie de digue amont, tous les propriétaires des parcelles concernées ont accordé une promesse de vente au Syndicat Mixte qui rachètera l'emprise utile pour cette digue de sécurisation. Le Conseil Municipal les en remercie et se félicite de la rapidité de leur réponse.

Une nouvelle réunion a eu lieu le 26 août 2021 avec les propriétaires concernés par la partie aval du projet de sécurisation. De nombreuses promesses de vente commencent à arriver en Mairie et le Conseil Municipal espère que les propriétaires auront autant à cœur de préserver la sécurité des concitoyens que sur la partie amont.

Le Conseil Municipal devra également délibérer pour une cession à titre gratuit de ses parcelles concernées par la sécurisation de la digue ainsi que l'association foncière.

#### 6. Etude de sécurité pour l'aménagement de l'entrée sud de Riedwihr

Vu la présentation du programme des travaux d'investissement lors de la séance de travail du 1<sup>er</sup> avril 2021,

Vu l'adoption du BP 2021 le 8 avril 2021,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

**Approuve** la réalisation de l'étude de sécurité pour l'aménagement de l'entrée Sud de Riedwihr,

**Atteste** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2021.

## 7. Rapports des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux

- Retour commission : sentier des mémoires - Interview des aînés

Mme Michèle SCHILLINGER, Adjointe au Maire, informe que les membres de la Commission Patrimoine de Porte du Ried ont reçu cet été les confidences, les souvenirs et les points de vue plein d'émotion et d'humour de nos aînés.

M. Jean-François HAZOUME et M. Clément ZAHNBRECHER sont allés recueillir leurs témoignages afin de réaliser des reportages qui seront mis en valeur dans le cadre du futur « Sentier des mémoires ». Nous souhaitons ainsi sauvegarder la mémoire de nos Anciens.

- Compte-rendu de la Commission Manifestations Communales et Démocratie Participative du 8 septembre 2021

M. Quentin JAEGLI, Adjoint au Maire, indique que la Commission s'est réunie afin de procéder à l'organisation logistique détaillée de l'**apéritif musical** qui se déroulera le dimanche 26 septembre 2021, de 11h à 13h, dans la cour de l'école de Riedwihr. Un tableau recensant les différentes tâches à effectuer le jour J, a été distribué pour inscription et participation de tous les Conseillers Municipaux.

## 8. Divers

- Point travaux de la Rue Principale

Mme Thania BURDLOFF, Conseillère Municipale, présente un compte rendu de travaux de renouvellement de la conduite d'eau potable de la rue principale

Les travaux ont débuté le 23 août et, à ce jour, les délais sont respectés. La fin des travaux est prévue à la mi-octobre. Ils se déroulent plutôt bien avec 2 points "plus compliqués" à réaliser (angle rue des Américains / après le virage venant de la mairie) car cela nécessite l'utilisation de matériaux moins courant en raison de la complexité et de l'importance du chantier.

Trois demandes de devis pour des travaux d'ordre privé ont été sollicitées par des particuliers.

Des mises sous pression pour vérification de résistance à 10 bars ont été réalisées, la pression habituelle étant de 4 bars. Dégazage et désinfection ont également été réalisés.

- **Installation officielle du Conseil Municipal des Jeunes le 24 septembre 2021**

L'installation, déjà reportée plusieurs fois par la réglementation sanitaire vient une nouvelle fois d'être annulée (5 cas contacts) et est reportée au 24 septembre 2021.

- **Lavoir de Riedwihr : projet de restauration**

Pour mémoire, le lavoir, datant de 1889, se situait sur un terrain privé du ban de Jebnheim, bordant la rive Est de la Blind, à côté du pont de Riedwihr. Les habitants de Riedwihr ont, pendant près d'un siècle, disposé de cette installation pour leurs besoins quotidiens : les lavandières venaient y laver leur linge, les chevaux y étaient abreuvés et rafraichis... Ce lieu était essentiel à la vie des villageois, autant sur le plan pratique que social. Actuellement, cet espace vert est entretenu par la Commune, la structure restante a été démontée dans les années 70.

Mme Laurence MEYER, Adjointe au Maire, informe le Conseil Municipal de toutes les investigations réalisées ces derniers mois pour ce projet de restauration. Ainsi, les avis positifs des intervenants suivants ont été récoltés par la Commune :

- Le Syndicat Mixte des Cours d'eau et des Canaux de la Plaine du Rhin,
- La Commune de Jebnheim,
- Rivières de Haute Alsace,
- La Direction Départementale des Territoires.

Malheureusement, malgré les explications de la Commune, la propriétaire du terrain qui a été contactée à deux reprises ne souhaite pas que ce projet de restauration se concrétise. Sans cet accord indispensable, le projet de restauration ne pourra donc pas voir le jour à ce stade.

La restauration aurait permis de valoriser notre patrimoine local ainsi qu'une renaturation d'une partie de la berge et d'honorer la mémoire de nos anciens qui ont vécu des moments de labeur et de partage à ce bel endroit, toujours fréquenté assidument par les promeneurs et les habitants.

- **Information matinée citoyenne pour les associations**

Une matinée citoyenne sera proposée aux associations le samedi matin 9 octobre entre 9 heures et 12 heures. La matinée sera consacrée au rangement nettoyage et entretien des

locaux communaux utilisés par les associations. Moment convivial par excellence, cette matinée permettra également de relancer le lien entre associations.

- **Information Jeunesse du Ried Brun**

Le bureau de la Jeunesse du Ried Brun a déménagé vers le bâtiment administratif du Syndicat Pôle Ried Brun à Muntzenheim. L'espace laissé libre à l'étage de la Mairie sera reposé aux associations et en priorité au périscolaire (stockage) afin de permettre aux enfants de disposer de locaux plus aérés.

- **Information école**

La fermeture de la troisième classe de maternelle a été actée début du mois de juillet. De ce fait, l'ATSEM encadrant le bus n'a pas été reconduite dans ses fonctions. Une rencontre a eu lieu dans les derniers jours de classe avec Mme Carine BAUMANN, la Directrice du groupe scolaire, les deux institutrices de la maternelle, les deux ATSEM de la maternelle, Monsieur KUEHN du Syndicat Pôle Ried Brun et Madame Christelle Parmentier, Secrétaire de mairie. Cette réunion a permis de trouver une nouvelle organisation pour l'encadrement des enfants dans le bus.

- **Rentrée du périscolaire "Les Kaferlas"**

Les élèves de Porte du Ried ont retrouvé le chemin de l'école et du périscolaire ce 1<sup>er</sup> septembre. Tout a été mis en œuvre pour que cela se passe dans les meilleures conditions. Les Kaferlas de Holtzwihr se retrouvent à environ soixante enfants tous les midis et 25 enfants le soir. Les Kaferlas de Riedwihr se retrouvent à 24 enfants tous les midis. Il s'agit là d'un vrai service public mis en place grâce à l'investissement conséquent de notre collectivité (82 K€ en 2021).

- **Cabane observatoire de la forêt de l'Orch (Waldhiesla)**

L'association Porte du Ried Nature vient d'informer le Conseil Municipal que son projet de cabane observatoire pédagogique en forêt Domaniale de l'ORCH est maintenant réalisé par la menuiserie C.h. FLEITH de Riedwihr (coût 13 710,40 €).

Ce projet a pu bénéficier du soutien de la Région Grand Est pour un montant de 10 000 € dans le cadre d'un appel à projet "INITIATIVES LOCALES" auquel cette association a

répondu. Porte du Ried Nature prendra à sa charge la différence non subventionnée grâce aux cotisations encaissées de ses membres durant les deux années COVID 2020 et 2021.

L'un des membres de l'association, M. Joseph FUCHS, a également construit une magnifique mangeoire et l'a mis en place à l'arrière de la cabane à l'aide du manitou et d'un pieu fourni par MM. MEYER Gérard et Vincent.

L'association invite toute la population à son inauguration le dimanche 26 septembre à partir de 9H30 en présence des élus locaux de la Région Grand Est (Mmes Christelle LEHRY et Odile UHLRICH MALLET), de M. MECHALI de l'ONF ainsi que de M. Bernard GERBER qui avait soutenu le projet dès le départ.

Rendez-vous à 9H30 au *WALDHIESLA* si cher à nos deux villages puisque cette cabane-observatoire fait partie du sentier de la martre de Holtzwihr mais est aussi située sur l'ancien ban communal de Riedwihr.

#### - Subvention Comité des Fêtes

Vu la demande du Comité des Fêtes du 1<sup>er</sup> juillet 2021 sollicitant une subvention exceptionnelle d'un montant de 964 € correspondant à :

- 2 jours de location de l'Espace Ried Brun à 704 €
- 2 jours de présence d'un agent de sécurité SSIAP 1 durant la manifestation à 260 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

Décide d'allouer une subvention exceptionnelle d'un montant de 704 € correspondant à 2 jours de location de l'Espace Ried Brun.

#### - Diagnostic énergétique des bâtiments communaux

Dès l'installation du Conseil Municipal, la nouvelle équipe a souhaité réaliser un état des lieux complet des bâtiments communaux des deux villages historiques. Un marché a été accordé à la société IMAEE de Sélestat par décision du Conseil Municipal de janvier 2021, avec un subventionnement à hauteur de 70 % par la Région Grand Est dans le cadre du programme CLIMAXION.

M. le Maire rend compte de la restitution du diagnostic énergétique par IMAEE qui s'est déroulée en Mairie le 26 août 2021, en présence également du Maire délégué de Riedwihr, M. Jean-Claude JAEGLI et de l'Adjointe Travaux-Voirie, Mme Maité VOGEL.

La Commune dispose désormais d'une vision précise de ses bâtiments communaux pour les 20 ans qui viennent, permettant d'agir au mieux en cas de besoin de rénovation ou d'amélioration et d'agir graduellement en fonction du niveau de vétusté.

La société IMAEE a ainsi fourni à notre Commune nouvelle un rapport très détaillé pour chacun des 14 bâtiments communaux analysés, détaillant à la fois :

- Leur consommation énergétique (gaz, électricité) ;
- Leur impact carbone par m<sup>2</sup> ;
- Un état diagnostic de la situation actuelle (isolations, éclairage, vitrages, ponts thermiques, calorifugeage, ...)
- Leurs faiblesses au plan énergétique et réglementaire ;
- Leur classement sur une échelle de couleur ;
- Une liste des travaux urgents à réaliser (calorifugeage, isolation urgente de portes, changement d'abonnement EDF) ;
- Des préconisations du potentiel des bâtiments à faire l'objet d'une rénovation basse énergie et proposant des alternatives aux énergies fossiles (notamment photovoltaïque). Pour chaque bâtiment, des préconisations chiffrées intégrant le temps de retour sur investissement de chaque piste d'amélioration et de travaux ont également été fournies.

Ce travail imposant va être présenté en Commission Travaux par M. JAEGLI et permettra de passer à la phase de réflexion pour mieux piloter les budgets travaux des années à venir et ainsi de pouvoir envisager des projets à moyen terme ou d'autres très innovants. Un contact sera pris également avec M. PFLEGER de la Région Grand Est (CLIMAXION) pour mieux appréhender les aides régionales pour d'éventuels travaux de plus grande envergure.

#### - Don dans le cadre du sentier de la mémoire

Dans le cadre de la réalisation du sentier de la mémoire, la commune a reçu des participations financières spontanées de la part d'associations particulièrement intéressées et sensibles au projet.

Les participations sont les suivantes :

- 600 € de l'association du Souvenir Français
- 500 € de l'UIACAL et victimes de guerre d'Alsace Lorraine.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

**Autorise** le Maire à encaisser ces participations.

- Dégradation des chaussées : opération « point a temps » (comblement des trous des chaussées)

L'entretien des chaussées représente un budget conséquent pour les communes. Néanmoins, un RDV avec la société Eurovia avait été pris dès début mai pour réaliser cette opération, RDV qui a été reporté quatre fois en raison des nombreux épisodes pluvieux de cet été catastrophique. L'opération a eu lieu le jeudi 9 septembre et a permis de réaliser les rues de Riedwihr ainsi que les rues de la choucrouterie, du Sénateur Ritzenthaler et la route de Wihr (partiellement) à Holtzwihr. Un nouveau rendez-vous sera pris dès que possible.

La séance est levée 21h15.